

## Sommaire

- 1- Mouvement inter
- 1- Mouvement intra
- 3- Action du 20 mars à Paris

Documents joints : la déclaration de la FSU au CAEN du 18 février, la carte cible des CIO, la pétition du Snes-Fsu

### 1- Mouvement inter et 2ème mouvement des DCIO

La CAPN ayant pour objet le mouvement inter académique des co-psy et le 2ème mouvement des Dcio (tableau d'avancement au grade de Dcio) se tiendra le 13 mars à partir de 10h30. Certains collègues ont reçu par SMS un projet d'affectation. C'est la CAPN qui en dernier lieu donne les résultats définitifs du mouvement. Le rôle des organisations syndicales est de contrôler les opérations d'affectation et de faire des propositions pour améliorer le mouvement dans le respect des règles.

### 2- Mouvement intra

Calendrier des opérations :

- Saisie des demandes : **du mercredi 18 mars à midi au mardi 31 mars à minuit.**
- Dépôt du dossier médical au titre du handicap auprès du médecin du Rectorat : **mardi 31 mars au plus tard.**
- Envoi par le Rectorat des formulaires de confirmation dans les CIO : **jeudi 2 avril.**
- Retour des formulaires de confirmation au Rectorat : **vendredi 10 avril au plus tard.**
- Groupe de travail bonification handicap : **mercredi 22 avril**

- Affichage des barème sur I Prof/SIAM : **du lundi 4 mai au vendredi 22 mai.**

- Contestation des barèmes : **du mercredi 6 mai au dimanche 17 mai minuit pour les co-psy.**

- Groupe de travail de vérification des barèmes : **lundi 18 mai.**

- CAPA résultats du mouvement intra : **jeudi 18 juin à 9h30.**

**Pensez à télécharger sur le site du Snes-Fsu d'Orléans-Tours, la fiche de suivi intra 2015 à renvoyer avec les pièces justificatives, au Snes-Fsu 9 rue Faubourg St Jean 45000 Orléans.**

**Vous pouvez également contacter le Snes-Fsu au 02 38 780 780, le Snes-Fsu du Cher au 02 48 24 53 54 (permanence copsy le jeudi toute la journée) ou au 06 62 16 10 44.**

**Un bulletin spécial mouvement intra a été édité par le Snes-Fsu (sup au numéro 225 – mars 2015) et envoyé à tous les syndiqués.**

### **3- Action du 20 mars à PARIS**

Le Snes-FSU appelle tous les co-psy et Dcio à se réunir en assemblée générale le **Vendredi 20 mars à 9h30 au FIAP, 30 rue Cabanis Paris 14ème.**

Un rassemblement devant le ministère sera organisé l'après midi.

Cette action est particulièrement importante car tous les rectorats ont reçu leur carte cible : **1/3 des CIO sont menacés. L'état reprendrait 70 CIO à sa charge, les autres resteraient à gestion départementale mais le risque est grand que les Conseils Départementaux se désengagent** (<http://www.snes.edu/En-marge-du-chantier-metier-La-Carte-cible-des-CIO.html>). Dans l'académie, il est question de passer de 23 CIO et antennes à 18 alors que la Rectrice a

toujours affirmé que « le maillage actuel était le bon ». Un Groupe de Travail Académique est organisé à ce sujet le 19 mars.

**Pesons sur les choix du Ministère et exigeons que l'Etat reprenne à sa charge l'ensemble du réseau des CIO en participant à l'action du 20 mars.**

**Pensez à témoigner sur la situation de votre CIO (budgets, frais de déplacement, absence de bureau...) :** <http://www.snes.edu/Livre-noir-des-CIO-Faire-un.html>.

**Signez et faites signer la pétition ci jointe : défendons l'ensemble du réseau des CIO de l'Education Nationale.**

**TOUS A PARIS LE 20 MARS**

**Pour exiger le maintien de tous les CIO**

